

PREPA Option HGGMC

HGGMC

500773

SINGER

VICTOR

03/09/2003

Note de délibération : 18 / 20

Numéro d'inscription

500773



Né(e) le

03 / 09 / 2003

Signature

Nom

SINGER

Prénom (s)

VICTOR

18 / 20

Ecricome

Épreuve :

HGG

Sujet



1

ou



2

(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille

01

/ 04

Numéro de table

28

FTN, auxiliaires ou concurrentes de la puissance des États ?

En 2019, le président Macron accueille à l'Élysée N. ZUCKERBERG (fondateur de la firme Facebook) tel un chef d'État. Plus récemment, J. BÉZOS se voit octroyer la légion d'honneur par le président français dans un moment très solennel à l'Élysée. Ces deux événements soulignent le poids croissant des FTN (firmes transnationales) et la volonté de l'État d'en faire un de ses alliés et auxiliaires d'influence et de rayonnement à l'échelle mondiale.

C'est qu'en effet, les firmes sont des acteurs de plus en plus influents à l'âge d'une hypermondialisation qui contribue à les sacraliser. W. ANDREFF dans son ouvrage intitulé Ces multinationales globales (1996) note qu'une entreprise devient une FTN dès lors qu'elle réalise un investissement productif à l'étranger. Il fait également une typologie des firmes : multinationales "locales" et "banales" et multinationales "globales". Les deux premières, peu influentes et transnationales contrastent avec la dernière. ANDREFF dénombre environ 1000 multinationales globales, qui disposent d'une vision mondiale des marchés et sont les plus influentes. C'est ces firmes qui nous

intéressent ici donc. Sont-elles auxiliaires de la puissance des États, c'est-à-dire permettent-elles son rayonnement et l'accroissement de son influence à l'échelle globale ? Ou sont-elles concurrentes de la puissance des États, en ce qu'elles freineraient leur puissance, donc leur "capacité de faire, de faire faire, d'empêcher de faire, de refuser de faire" (S. SUR, Questions internationales) ? Le paradoxe est ici historique : jusqu'à l'ère industrielle, l'État (entité politique qui régit en souverain sur un espace délimité par des frontières et qui dispose du "monopole de la violence légitime" selon N. WEBER) était l'acteur spatial le plus présent. Mais par définition il agit à l'échelle étatique alors que les firmes sont de plus en plus transnationales. Surpasseraient-elles donc la puissance étatique au point d'être une menace pour l'expression de la puissance étatique ? Il est clair que depuis les années 1980 qui marquent l'avènement de la mondialisation contemporaine, les firmes se développent et apparaissent de plus en plus puissantes. Cette période correspond d'ailleurs à la création de nos géants du Net d'aujourd'hui (création d'Apple et HP en 1976).

Dès lors, à l'âge de la mondialisation contemporaine qui rend les firmes plus puissantes, comment les États tentent-ils de rester maîtres de leur puissance et de leur destin ? Plus précisément dit, dans quelle mesure les FIV sont-elles des puissances qui posent des défis contemporains majeurs à l'expression de la puissance étatique ?

Historiquement, États et firmes sont des partenaires interdépendants et ont donc besoin l'un de l'autre pour raisonner à l'échelle mondiale (I). Cependant, le passage du capitalisme entrepreneurial à actionnarial donne aux firmes une puissance extraordinaire qui peut freiner la puissance de l'État (II). Dès lors, l'État résiste, voire riposte et tente de redevenir maître de son destin et de sa puissance (III).

*

*

*

Historiquement, firmes et États ont besoin l'un de l'autre pour avoir une place de choix dans un monde hyperconcurrentiel. L'État dépend des firmes (A) tout comme les firmes qui comptent sur la bienveillance étatique (B) d'où il apparaît contreproductif de vouloir démanteler ces FTN (C).

D'une part, l'État compte sur l'action des firmes pour rendre dynamique son territoire national. Ainsi, historiquement, les firmes permettent de favoriser la croissance au sein de leurs territoires respectifs. Par exemple, à l'origine, la firme Michelin emploie un nombre important d'actifs clermontois. La ville de Clermont-Ferrand s'adapte ainsi à l'implantation de la firme pneumatique qui rend donc ce territoire dynamique et augmente l'activité économique clermontoise, facteur de croissance et de développement. De même, la firme IKEA s'appuie sur l'image favorable du modèle scandinave, comme l'incarne la présence sur

son logo du bleu et du jaune (couleurs suédoises). Cela lui permet d'avoir une bonne image à l'international, elle qui le rend bien à l'État par un chiffre d'affaires conséquent. L'État dépend donc des firmes, mais les firmes se servent aussi de la bonne image de leur territoire pour rayonner. C'est ce que fait la Compagnie Française des pétroles à l'origine, en choisissant un nom courant dans le monde anglo-saxon (Total) et les couleurs du drapeau français lors de cette mutation de CFP (principalement active en Irak) à Total, de renommée internationale. Les firmes n'hésitent donc pas à opérer un "nation-branding" positif pour leur image et leur influence. Enfin, les firmes africaines se développent en favorisant la promotion de leur territoire, comme la firme cosmétique Bicescence qui utilise la richesse de la faune et flore africaine (utilisation de karité) pour rayonner mondialement.

Donc, les firmes comptent sur la bienveillance protectrice de l'État pour les protéger. L'État se veut protecteur de ses champions nationaux, ainsi que l'illustre le refus catégorique du ministre de l'Économie Bruno Le Maire de permettre le rachat de Carrefour par son concurrent direct canadien. De plus, l'État participe à favoriser la demande des firmes. Songeons au fait que Space X dépend majoritairement des commandes étatiques et de la NASA. Une partie conséquente de son profit repose donc sur la demande étatique. Enfin, la guerre commerciale contemporaine États-Unis - Chine passe largement par une bataille d'influence accrue entre les entreprises de ces deux pays. Le président Xi Jinping fait donc un choix stratégique en interdisant la propagation des GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft) : d'une part, il empêche

Numéro d'inscription

500773



Né(e) le

03 / 09 / 2003

Signature

Nom

SINGER

Prénom (s)

VICTOR

18 / 20

Ecricome

Épreuve :

HGG

Sujet

☒ 1

ou

☐ 2

(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille

02 / 04

Numéro de table

28

ces firmes d'accéder à un marché de 1,4 milliard d'individus et d'autre part, il laisse le temps à ses champions nationaux, les BATX (Baidu, Alibaba, Tencent, Xiaomi) de se développer et d'atteindre un poids critique pour ainsi rivaliser avec les GAFAM. Ce dirigeant chinois fait du "protectionnisme éducatif" (F. LIU) afin de ne pas laisser ses BATX se faire dominer par les GAFAM. Face à cela, l'Occident riposte : l'application Tiktok a récemment été interdite d'utilisation sur les téléphones professionnels des hommes d'État français, pour suspicion d'espionnage de cette firme sur les personnalités influentes françaises. Cette mesure a par ailleurs été étendue à tous les fonctionnaires français de l'État (gendarmes...).

Ainsi, il apparaît contreproductif de vouloir démanteler ces FIN. C'est précisément ce que soutient A. DE CARNIÈRE dans un article de Pour l'éco, car il estime qu'elles ne tentent pas d'abuser de leur position dominante et quasi-légitime sur le marché mondial. Au contraire, ce sont elles qui enrichissent le plus et qui favorisent la création de richesses, fort légitimes pour la bonne santé économique d'un État. Ainsi, il estime qu'il serait parfaitement contreproductif de freiner leur activité même

s'il appelle à la prudence et vigilance, et encourage l'usage de la fiscalité si elles s'en étaient vues de leur position dominante.

*

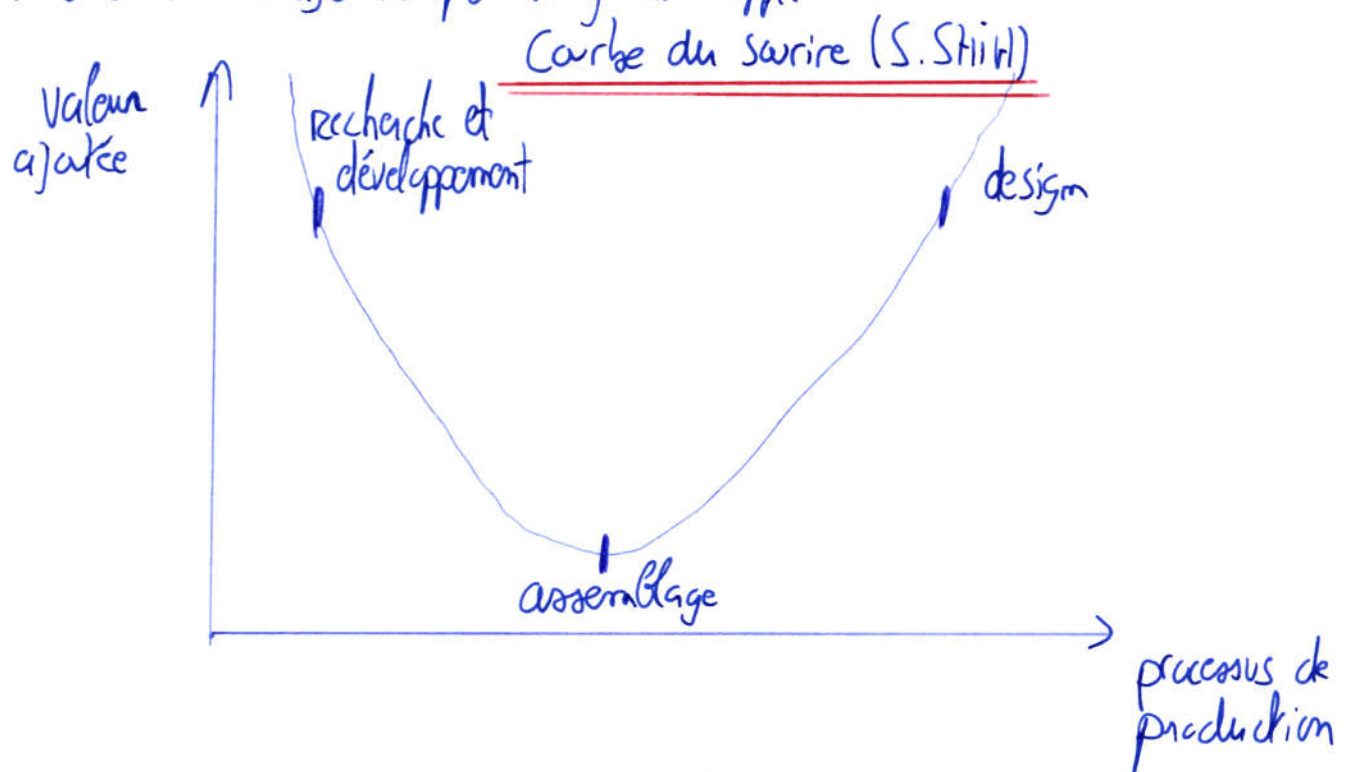
*

*

Ainsi, firmes et États apparaissent à l'origine très interdépendants. Cependant, le passage au capitalisme actionnarial semble donner aux firmes une puissance inédite à laquelle les États ont bien du mal à répondre.

D'une part, les firmes mettent les États en concurrence pour leurs avantages comparatifs. Dès lors, ceux-ci pratiquent le dumping fiscal, social et même environnemental pour attirer les activités économiques, mais ce qui constitue un manque à gagner conséquent et donc l'affaiblissement de la puissance étatique. Ainsi, le développement successif de zones économiques spéciales en Chine dans les années 1980 (Shenzhen) leur permet d'attirer les entreprises par leurs exonérations d'impôts et conditions fiscales avantageuses. De même, l'exemple français paraît éloquent : dans les années 2000, Carlos Ghosn a imposé la signature d'accords à ses employés ressentis comme du chantage, Ghosn menaçant de délocaliser la production en Espagne si les

salariés français n'acceptaient une baisse des salaires. Ainsi, la DIT de D. RICARDO a succédé une DIPI (division internationale du processus productif) dont la conséquence géographique a été la délocalisation de la production. Dès lors, toutes les activités ne disposent pas de la même valeur ajoutée. Par exemple, la fabrication en Chine d'un IPAD a peu de rapporte par rapport à la Chine tandis que les États-Unis deviennent maîtres de la chaîne de valeur, en s'octroyant les activités génératrices de la plus forte valeur ajoutée. Ainsi, le dirigeant de la firme taïwanaise Acer, S. STIHL a élaboré la "courbe du sourire d'Apple" pour souligner l'inégale répartition de la valeur ajoutée suivant l'activité. Comme le montre la courbe ci-dessous, l'assemblage ne rapporte que peu comparé au design ou à la recherche et développement de l'IPAD conçu en Californie par la firme Apple.



De plus, le constat est clair: l'État qui ne peut agir qu'à l'échelle étatique fait face à des firmes de plus en plus transnationales influentes dans un espace plus large et donc plus puissante. Ce déclin est selon H. BURGUINAT dans l'avènement des "3D"

qui rendent les firmes plus indépendantes des États, qui ont paradoxalement consenti à ces mutations qui allaient pourtant marquer le début du déclin de la puissance de l'État. Dans Les vertiges de la finance internationale (1987), BOURGUINAT note l'avènement de la "désintermédiation" (plus d'intermédiaires), la "déréglementation" (des marchés financiers) et le "décloisonnement" (entre banques d'affaires et de dépôt). Les firmes deviennent ainsi des concurrentes de la puissance des États. C'est précisément ce que B. BADIÉ souligne dans Qui gouverne le monde ? où il note que la capitalisation boursière des 10 premières FTN est égale au produit intérieur brut (PIB) des 180 pays les plus pauvres du monde. La réflexion de L. CARROUÉ dans La planète financière prolonge cette idée, lui qui souligne que 70% des IDE (immédiatement direct à l'étranger) sont concentrés dans 20 États, laissant les 180 autres à la merci de la puissance des firmes. Ainsi, le PIB du pays africain le plus riche en 2020, le Nigeria correspond à la valorisation boursière d'Apple qui était alors de plus de 1500 milliards de dollars. La puissance des firmes vient ainsi largement contrecarrer la puissance des États. En particulier, les firmes dans le secteur numérique, les GAFAM ont provoqué un "coup d'État numérique" ainsi que le souligne S. ZUBOFF dans The Age of Surveillance Capitalism en 2019. En effet, elle décrit précisément le processus d'affaiblissement de la puissance étatique par les firmes. Les firmes collectent (à notre insu ou non) nos données computationnelles personnelles qu'elles rassemblent à l'aide d'algorithmes superpuissants avant de rendre ces informations absolument précieuses à des entreprises. Ce "coup d'État numérique" a donc déjà eu lieu selon ZUBOFF, il s'agit maintenant de le

Numéro d'inscription

500773



Né(e) le

03 / 09 / 2003

Signature

Nom

SINGER

Prénom (s)

VICTOR

18 / 20

ecricome

Épreuve : HGG

Sujet



1

ou



2

(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille

03 / 04

Numéro de table

28

contrecarrer.

X

X

X

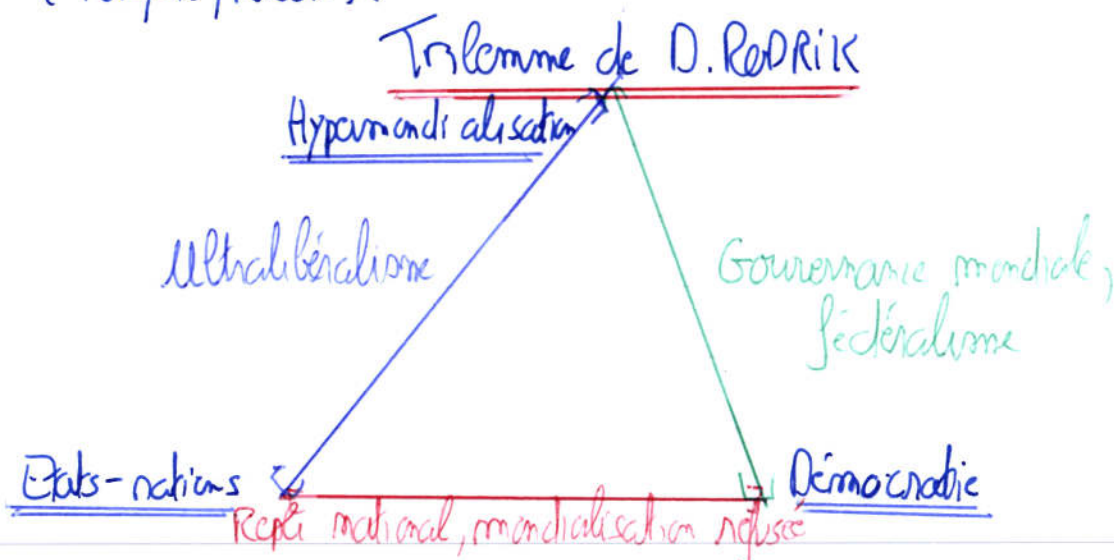
Les firmes apparaissent ainsi omnipotentes et semblent devenir des nouveaux concurrents de la puissance des États. Face à cette offensive, l'État tente ainsi de résister, voire de riposter en soulignant le fait qu'il est un acteur indispensable. L'État tente alors par tous les moyens de rester maître de son destin et de reprendre le dessus sur les firmes en termes de puissance.

Il s'agit donc pour l'État de reprendre le dessus dans sa compétition pour la puissance face aux firmes. Dès lors, l'État résiste, voire riposte. Le repli protectionniste actuel de l'État semble en être le symbole. Déjà P. BAIROCH avait souligné dans Rythmes et paradoxes de l'histoire économique les discours libre-échangistes trompeurs de l'État. Il faisait alors référence à la position états-unienne post-1945 qui avait largement favorisé son marché intérieur malgré un discours

libre-échangiste. De lors, les États sont des acteurs à part entière de la "guerre économique" que F. NUNIER et J.-P. HUISSUD mettent en perspective dans La guerre économique (2009). Selon eux, dans notre monde actuel hyper-concurrentiel, la guerre économique est "règle plus qu'exception". L'État est un moteur de la guerre économique. Ainsi, songeons aux amendes records infligées aux entreprises concurrentes, même si elles sont celles de patenaires. Apple a subi une amende de 13 milliards de dollars tout comme Google par la Commission européenne, pour cause d'abus de position dominante. De même, l'amende historique infligée à la BNP Paribas tout comme à Volkswagen (dieselgate) par les États-Unis fait date.

Finalement, l'on en vient à se demander s'il ne faudrait pas démanteler ces FTN tant l'affirmation de la puissance étatique semble incompatible avec celle des FTN. C'est précisément ce que propose N. BÉREBI dans son ouvrage L'Avenir de notre liberté. Faut-il démanteler Google... et quelques autres (2019), dans lequel il plaide pour le démantèlement des GAFAM, mettant en cause leur projet sociétal. Il souligne qu'il est de ressort des politiques publiques et non d'entreprises privées de décider de notre avenir et que la prétention des GAFAM pour le transhumanisme par exemple (domaine auquel s'intéresse Google de plus en plus) est

parfaitement illégitimes et se rapproche dangereusement de l'eugénisme. Il prône l'usage de la fiscalité pour contraindre l'abus de position dominante des GAFAM, ce que semble bien mettre en œuvre la Commission européenne (amendes à Apple, Google). La pensée de D. RODRIK dans The Globalization paradox: why can't global market, states and democracy coexist? est en fait très clair: il montre à travers le schéma ci-dessous son trilemme d'incompatibilité, où il souligne que l'hypermondialisation actuelle promue par les FTN, le maintien de la puissance des États-nations, et la démocratie ne peuvent pas coexister. Les sommets du triangle ci-dessous sont incompatibles deux à deux. En effet, la libéralisation des marchés symbolisée par le poids croissant des FTN et le maintien de la puissance de l'État est incompatible; la libéralisation des marchés implique la mise en place d'une gouvernance mondiale efficace, qui passe selon RODRIK par la fédéralisme (exemple à l'échelle régionale: l'Union européenne) donc un effacement et un délitement de la puissance étatique. Par la même, RODRIK montre que si l'on tente de maintenir la puissance étatique face à la mondialisation, cela aboutit au refus de la démocratie, provoqué par l'augmentation croissante des inégalités qui arrivent au pouvoir des "démocrates" (Turquie, Russie).



Ainsi, au terme de cette réflexion, s'il apparaît que l'État et la firme sont deux acteurs historiques, ces firmes transnationales finissent par supplanter la puissance étatique qui dès lors tente par tous les moyens de contenir ce poids croissant des F.T.N. Cependant cette mondialisation contemporaine qui a augmenté considérablement la puissance et l'influence des F.T.N semble avoir récréé, ainsi que le souligne A. EKPAN dans Dernier duel pour Pékin. La Chine s'organise face à l'Occident (2022), dans lequel elle souligne notre entrée dans une nouvelle mondialisation; la "bimondialisation" marquée par la confrontation entre deux ennemis dont le bloc sino-américain. Ainsi, le secrétaire au Trésor américain Jammes a récemment annoncé la mise en place de "friendshoring" par les États-Unis qui ne vont plus favoriser la chaîne de valeur de leurs alliés. Reste à voir comment les F.T.N vont être impactées par cette nouvelle guerre économique.

*

Questions

- 1) Effectivement, la répartition des 500 plus grandes entreprises reflète les dynamiques de polarisation de la mondialisation. Presque la moitié d'entre elles sont en Asie (225) tandis que l'autre moitié se partage au sein de l'Occident (Amérique: 145; UE: 90). Ainsi que le soulignait P. VÉLIZ dans Mondialisation, villes et territoires (1996), la mondialisation est un processus "polarisant" en ce qu'elle crée des pôles de pouvoir et d'influence qui attirent majoritairement les activités économiques.

Numéro d'inscription

500773



Né(e) le

03 / 09 / 2003

Signature

Nom

SINGER

Prénom (s)

VICTOR

18 / 20

Ecricome

Épreuve :

HGG

Sujet

☒ 1

ou

☐ 2

(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille

04

/ 04

Numéro de table

28

On assiste alors à une hiérarchisation des territoires, presque similaire à ce qu'avait mis en avant K. UHNAE dans Triade Power (1980). Ce sont toujours les États-Unis et l'UE (et non plus la CEE du temps d'UHNAE) qui attirent les plus grandes entreprises. Et même si le Japon accueille 47 FTN, on assiste à la mise en avant d'une Triade élargie autour de la Chine (136 FTN), des États-Unis et de l'UE.

2) Les entreprises ont un rôle majeur dans la compétition économique entre la Chine continentale et les États-Unis. D'une part, elle participent à cette promotion de l'image des deux pays, de ce "nation branding" positif. De plus, elles sont au cœur de la guerre commerciale États-Unis - Chine. Par exemple, la firme chinoise Huawei a été l'objet d'un boycott massif des États-Unis qui l'ont interdit sur leur territoire. De même, la firme chinoise Tiktok est l'objet d'un boycott massif, que les États-Unis parviennent à propager à leurs alliés (interdiction de Tiktok sur les téléphones professionnels des fonctionnaires et hommes d'État français).

3) Les FTN sont en mesure de contrecarrer des initiatives étatiques.

Dans le domaine environnemental par exemple car les États se voient contraints d'appliquer des normes de dumping environnemental pour ne pas dissuader les firmes fortes émettrices de CO2 de s'installer sur leur territoire.

NE RIEN ÉCRIRE

DANS CE CADRE

18 / 20

De même dans le dumping fiscal qui force les États à exonérer d'impôts les FIE (ZES chinoises) pour continuer de les attirer et qui constitue un manque à gagner conséquent pour ce territoire qui entraîne sa mise en valeur.

